



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

ARRETÉ N° 1 / 2024

Portant réglementation de la circulation Rue du Lt. Cambours en agglomération

Le Maire de la Commune de Kilstett

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213.1 à L.2213.6 ;
- VU** le Code de la Route et notamment l'article. R411-8 ;
- VU** l'Instruction Interministérielle de la signalisation routière quatrième partie ;

Considérant les travaux de fouilles pour réparation de conduites télécoms cassées au 9 rue du Lt. Cambours à Kilstett par la société ENSIO EST pour le compte de ORANGE.

ARRETE

Article 1 : à compter du 22 janvier 2024 et pour une durée de 15 jours, la société ENSIO EST est autorisée à réaliser des travaux de fouilles pour réparation de conduites télécoms cassées au 9 rue du Lt. Cambours à Kilstett pour le compte de ORANGE.

Article 2 : à compter du 22 janvier 2024 et pour une durée de 15 jours, la circulation et le stationnement seront règlementés comme suit :

- La circulation sera alternée par feux tricolores ou manuellement
- Le stationnement et le dépassement seront interdits pour tous les véhicules dans l'emprise du chantier.
- La vitesse sera limitée à 30km/h

Article 3 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (quatrième partie, huitième partie) sera mise en place par la société ENSIO EST.

Article 4 : les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet dès la mise en place de la signalisation prévue à l'article 3 ci-dessus.

Article 5 : les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté est transmis à :

- M le Directeur de la société ENSIO EST est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur, et dont ampliation sera adressée à :

MM

- Le Maire de la commune de Kilstett
- Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de La Wantzenau

Kilstett, le 16 janvier 2024

Le Maire :



Francis LAAS